

Télécharger les données au format tableau

Un million d'actifs permanents

La part du travail fourni par les chefs d'exploitation et coexploitants et par les salariés permanents ou occasionnels est plus élevée en 2010 qu'en 2000. En contrepartie, la contribution des aides familiaux au travail agricole recule.

En 2010, la France métropolitaine compte près de 500 000 exploitations agricoles, soit 174 000 de moins qu'il y a dix ans. Plus de 966 000 personnes travaillent sur l'exploitation de manière régulière. On les assimilera à des « actifs permanents ».

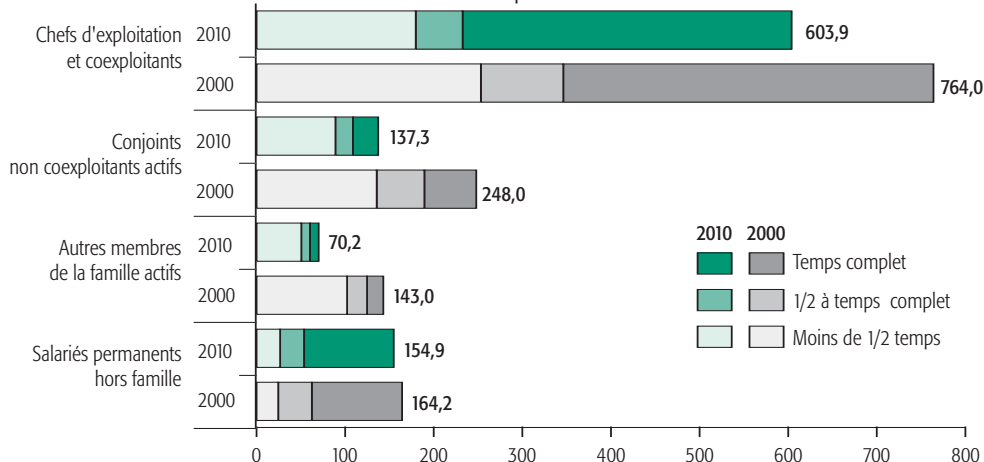
Un million d'actifs permanents et 751 000 unités de travail annuel

Il s'agit très majoritairement des chefs d'exploitation et coexploitants (603 900 personnes). D'autres personnes de la famille (conjoint, aide familial...) sont également actives

sur l'exploitation. Ces actifs familiaux participent aux activités agricoles de manière exclusive ou en complément d'une autre activité. Ils représentent, au total, 811 400 personnes, soit 84 % des actifs permanents. 154 900 salariés permanents, hors cadre familial, viennent compléter cette main-d'œuvre permanente sur l'exploitation. Par ailleurs, des travailleurs saisonniers ou occasionnels apportent un renfort de main-d'œuvre, soit durant une période déterminée, soit pour des travaux ponctuels (cueillette ou vendanges par exemple). À cela s'ajoute le travail apporté par les entreprises de travaux agricoles (ETA) et, dans une très faible mesure, les coopératives d'utilisation du matériel agricole (Cuma). Au total, tous ces acteurs apportent un volume de travail équivalent à 751 000 unités de travail annuel (UTA) dont 59 % pour les seuls chefs d'exploitation et coexploitants. En 2000, la main-d'œuvre agricole comportait 1 300 000 actifs permanents, pour 664 000 exploitations agricoles. La baisse enregistrée en dix ans est équivalente à celle du nombre d'exploitations (- 26 %). En revanche, le volume de travail fourni par l'ensemble des exploitations agricoles françaises a moins diminué (- 21 %). Au total, le volume de travail par exploitation progresse de 6 %.

Des chefs d'exploitation plus souvent à temps complet

Actifs permanents selon le type d'actif et le temps de travail en millier de personnes



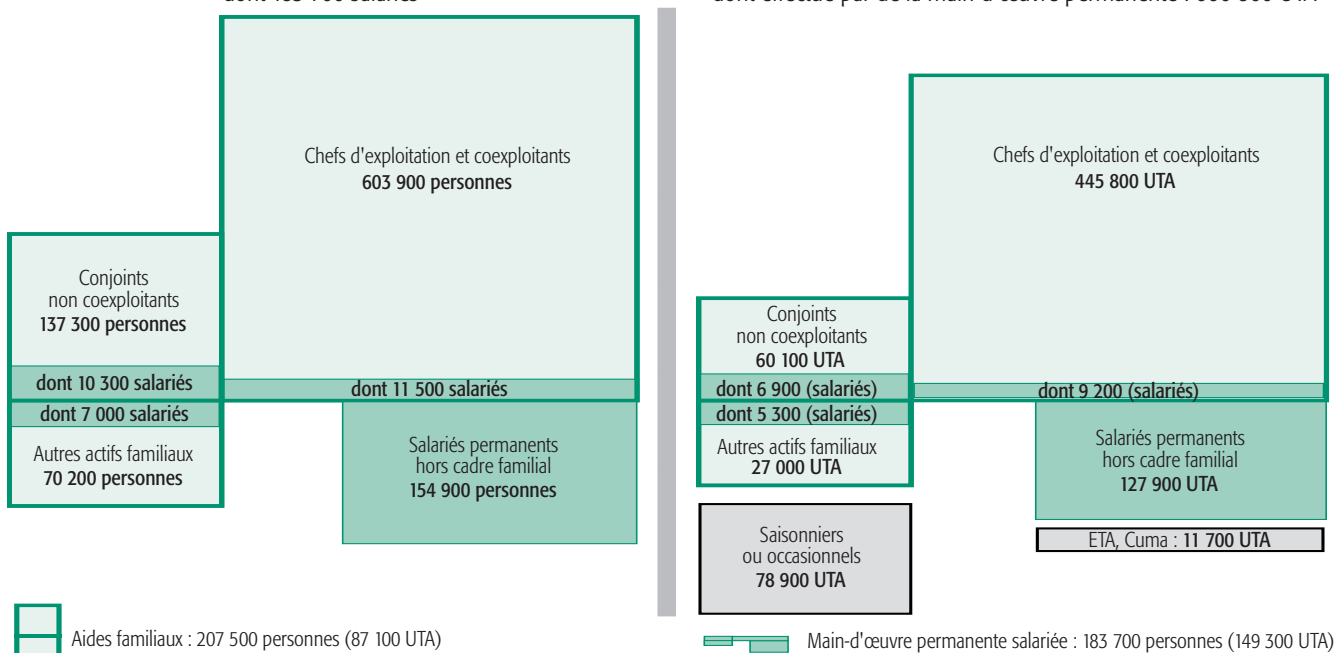
Champ : ensemble des exploitations agricoles de France métropolitaine.

Source : SSP - Agreste - Recensements agricoles

Une double mesure de l'activité agricole

Main-d'œuvre permanente : 966 300 personnes
dont 183 700 salariés

Volume total de travail annuel : 751 400 UTA
dont effectué par de la main-d'œuvre permanente : 660 800 UTA



Les surfaces sont proportionnelles aux effectifs (nombre de personnes ou nombre d'UTA).

Lecture : les conjoints non coexploitants représentent 137 300 personnes dont 10 300 sont salariés. Lorsqu'on tient compte du temps de travail, ils correspondent à un volume de travail de 60 100 UTA dont 6 900 en salariés.

Champ : ensemble des exploitations agricoles de France métropolitaine.

Source : SSP – Agreste – Recensement agricole 2010

➤ Cela s'explique essentiellement par une plus forte disparition des petites exploitations que des grandes.

Recul de l'aide familiale

La majeure partie du travail agricole est apportée par les chefs

d'exploitation et coexploitants (63 % des actifs permanents) et les aides familiaux. Pour tous ces actifs, le salariat progresse mais reste, somme toute, peu répandu : il ne concerne que 1,9 % à peine des chefs d'exploitation et coexploitants et

8,4 % des aides familiaux, soit un total de 28 800 permanents salariés. Le salariat est toutefois plus répandu dans les grandes exploitations : 6,7 % en moyenne. Le nombre d'actifs familiaux a diminué de 30 % en dix ans alors que sur la même

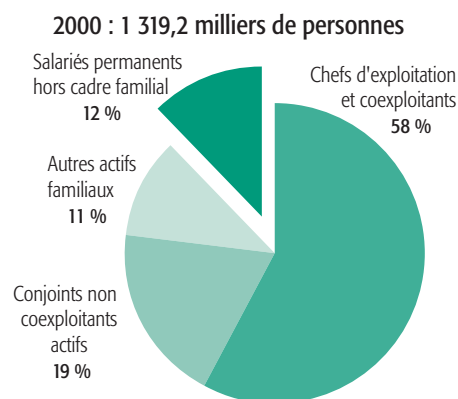
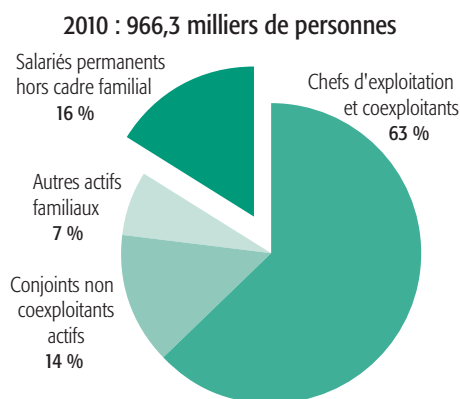
Pour en savoir plus...

Consultez le site Internet du SSP : www.agreste.agriculture.gouv.fr

▼
Résultats
Onglet Recensement agricole 2010

Une moindre implication des aides familiaux

Actifs permanents sur l'exploitation



Champ : ensemble des exploitations agricoles de France métropolitaine.

Source : SSP - Agreste - Recensements agricoles

Des actifs moins nombreux Actifs agricoles et volume de travail annuel selon la nature des actifs												
	2010						2000					
	Actifs permanents (nombre de personnes)		Volume de travail annuel (nombre d'UTA)		UTA par actif permanent	UTA par exploi- tation	Actifs permanents (nombre de personnes)		Volume de travail annuel (nombre d'UTA)		UTA par actif permanent	UTA par exploi- tation
	Total	dont salariés	Total	dont salariés			Total	dont salariés	Total	dont salariés		
Exploitants et coexploitants¹	603 900	11 500	445 800	9 200	0,74	0,91	764 000	11 700	536 500	9 500	0,70	0,81
Conjoints non coexploitants ²	137 300	10 300	60 100	6 900	0,44	0,12	248 000	8 400	126 500	5 800	0,51	0,19
Autres actifs familiaux	70 200	7 000	27 000	5 300	0,39	0,06	143 000	7 900	55 100	6 100	0,39	0,08
Ensemble des aides familiaux	207 500	17 300	87 100	12 200	0,42	0,18	391 000	16 300	181 600	11 900	0,46	0,27
Salariés permanents hors cadre familial	154 900	154 900	127 900	127 900	0,83	0,26	164 200	164 200	137 500	137 500	0,84	0,21
Ensemble de la main-d'œuvre permanente	966 300	183 700	660 800	149 300	0,68	1,35	1 319 200	192 200	855 600	158 900	0,65	1,29
Main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle	///	///	78 900	///	///	0,16	///	///	93 800	///	///	0,14
ETA - Cuma	///	///	11 700	///	///	0,02	///	///	8 000	///	///	0,01
Ensemble des actifs agricoles	///	///	751 400	149 300	///	1,53	///	///	957 400	158 900	///	1,44

Champ : ensemble des exploitations agricoles de France métropolitaine.
 1. Y compris conjoints de chef d'exploitation ou de coexploitant, eux-mêmes coexploitants
 2. Conjoints non coexploitants de chef d'exploitation ou de coexploitant.

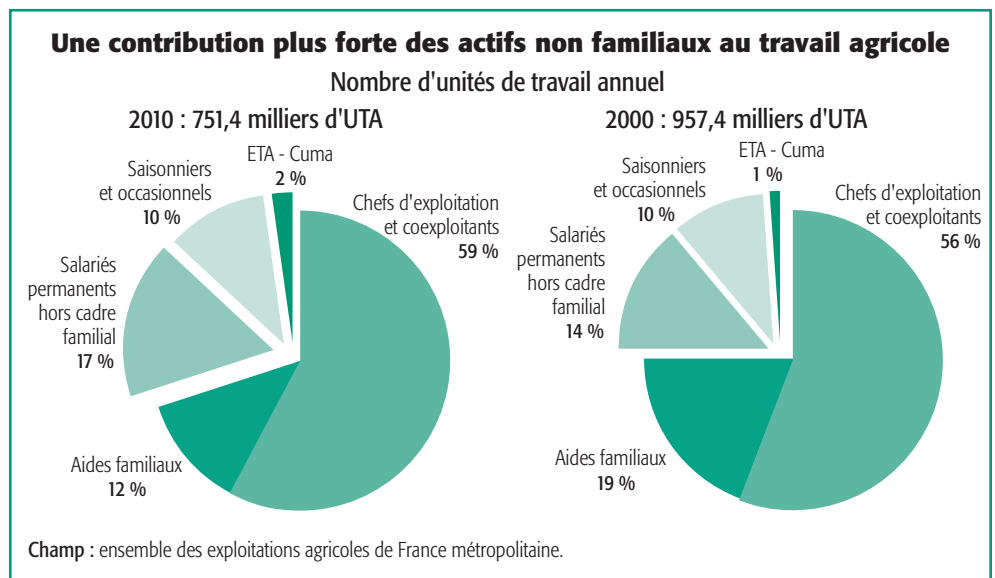
Source : SSP - Agreste - Recensements agricoles

➤ période le nombre d'exploitations agricoles recule de 26 %. Les chefs d'exploitation et les coexploitants sont les plus nombreux, mais ils n'apportent que 59 % du travail agricole. Leur part relative, dans l'ensemble des actifs permanents, a progressé. Elle passe de 58 % en 2000 à 63 % en 2010. Par ailleurs, la coexploitation s'est en partie renforcée avec l'accès au statut de coexploitant de nombre de conjoints du chef d'exploitation. La participation aux activités agricoles concerne de moins en moins les autres membres de la famille de l'exploitant, et ce, quelle que soit la taille de l'exploitation. Au total, ils représentent un peu plus de 207 000 personnes, soit presque deux fois moins qu'en 2000, une baisse nettement supérieure à celle du nombre d'exploitations agricoles. Avec 137 000 personnes, les conjoints des chefs d'exploitation, non coexploitants, constituent une forte composante de l'aide familiale. Ce sont majoritairement des femmes (63 %).

Progression de la part du salariat non familial

155 000 salariés permanents (164 000 en 2000), sans lien familial avec le chef d'exploitation ou le coexploitant, viennent s'ajouter aux actifs permanents familiaux sur l'exploitation. Quelle que soit la taille des exploitations, cette catégorie d'actifs s'est renforcée en 2010. Ils représentent 16 % du total

des actifs permanents, soit 4 points de plus qu'il y a dix ans, et apportent près de 20 % du volume de travail de l'ensemble de la main-d'œuvre permanente sur l'exploitation. L'âge moyen des salariés permanents est de 40 ans, soit 10 ans de moins que celui des chefs d'exploitations. Un salarié sur quatre est une femme. Les départs à la retraite de cette catégorie d'actifs ➤



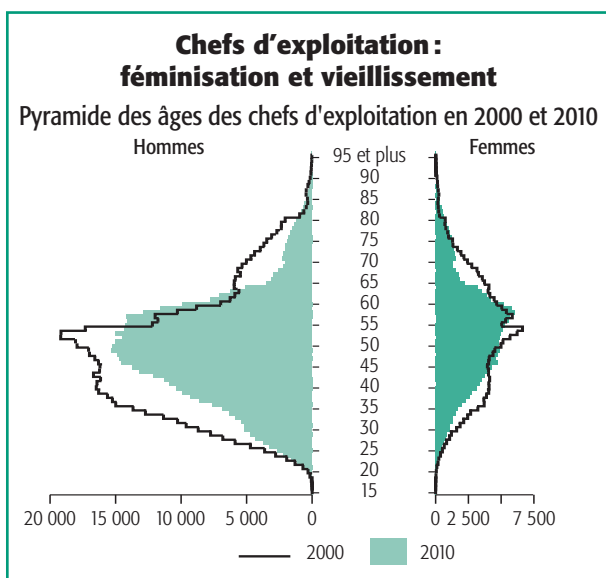
Source : SSP - Agreste - Recensements agricoles

Davantage de femmes, de salariés, d'actifs à temps complet Caractéristiques des actifs familiaux selon le type d'actif permanent

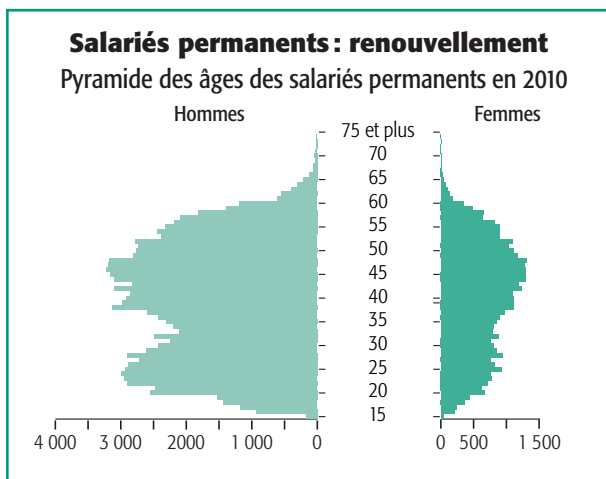
		Chefs d'exploitation et coexploitants		Conjoints non coexploitants actifs		Autres actifs familiaux		Ensemble des aides familiaux	
		2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
Nombre de personnes		603 900	764 000	137 300	248 000	70 200	143 000	207 500	391 000
Répartition par classes d'âge (en %)	Moins de 30 ans	4,8	5,4	2,2	3,5	23,8	33,8	9,5	14,5
	30 à 39 ans	14,6	20,7	10,7	16,6	8,6	7,4	10,0	13,2
	40 à 49 ans	28,5	27,0	26,0	29,0	6,6	4,9	19,5	20,2
	50 à 59 ans	32,2	26,5	30,7	25,5	9,5	7,7	23,5	19,0
	60 ans et plus	20,0	20,5	30,4	25,5	51,5	46,3	37,5	33,1
Taux de féminisation (en %)		26,7	24,4	62,4	68,1	28,5	31,0	51,0	54,5
Part des salariés (en %)		1,9	1,5	7,5	3,4	10,0	5,5	8,4	4,2
Temps de travail (en % du nombre d'actifs)	Moins de 1/4 de temps	20,6	23,0	45,7	34,7	49,1	48,3	46,8	39,7
	Temps complet	61,5	54,7	20,7	23,6	14,2	12,8	18,5	19,7

Champ : ensemble des exploitations agricoles de France métropolitaine.

Source : SSP - Agreste - Recensements agricoles



Source : SSP - Agreste - Recensements agricoles



Source : SSP - Agreste - Recensement agricole 2010

➤ sont compensés par l'embauche de jeunes salariés. Les saisonniers et travailleurs occasionnels apportent, quant à eux, 10 % de l'ensemble du travail des exploitations agricoles (79 000 UTA en 2010, contre 94 000 en 2000). Leur contribution au travail sur l'exploitation n'est donc pas négligeable. Par ailleurs, une partie du travail réalisé sur l'exploitation est parfois externalisée. Les entreprises de travaux agricoles, disposant de matériels et de compétences indispensables pour la réalisation de certains travaux agricoles, sont sollicitées par une exploitation agricole sur deux. Elles fournissent 2 % du travail des exploitations (11 700 UTA). Mais ce recours peut modifier l'organisation du travail et l'équipement des exploitations, influençant ainsi fortement le volume de travail nécessaire à la réalisation des travaux agricoles au sein de l'exploitation. Globalement, la contribution au travail sur l'exploitation des diverses composantes de la main-d'œuvre non familiale, qu'elle soit permanente ou occasionnelle, est passée en dix ans de 25 % à 30 %.

Chefs d'exploitation : de plus en plus de femmes

La féminisation des chefs d'exploitation et coexploitants s'est accentuée : 161 000, soit plus de 27 % des chefs d'exploitation ou coexploitants sont des femmes (24 % en 2000), dont 37 500 coexploitantes. Ce phénomène s'explique en partie par le fait que nombre de conjointes de chefs d'exploitation, autrefois considérées comme aides familiaux, ont opté pour le statut de coexploitantes. Le vieillissement des chefs d'exploitation est comparable à celui de l'ensemble de la population active française. L'âge moyen des chefs d'exploitation, en 2010, est de 49,2 ans pour les hommes et de 53,2 ans pour les femmes. Il est toutefois inférieur de trois ans, pour chaque sexe, dans les grandes et moyennes exploitations. Dans les dix prochaines années, l'arrêt d'activité concernera la génération la plus représentée dans le monde agricole. Les exploitants de moins de 40 ans sont proportionnellement moins nombreux qu'il y a dix ans. La plus grande progression concerne la classe d'âge 50 – 59 ans. La part des plus de 60 ans diminue très légèrement, sans doute liée à l'amélioration



Actifs agricoles : une contribution très variable selon la taille de l'exploitation
Principaux ratios relatifs aux actifs agricoles et au volume de travail annuel selon la taille de l'exploitation

		Petites exploitations		Moyennes exploitations		Grandes exploitations		Ensemble des exploitations	
		2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
Nombre d'exploitations agricoles		177 800	277 500	150 500	217 600	161 700	168 700	490 000	663 800
Nombre d'actifs permanents par exploitation	Chefs d'exploitation et coexploitants	1,02	1,01	1,13	1,08	1,57	1,47	1,23	1,15
	Conjoints non coexploitants	0,26	0,28	0,31	0,43	0,27	0,44	0,28	0,37
	Autres actifs familiaux	0,09	0,12	0,17	0,30	0,17	0,27	0,14	0,22
	Ensemble des aides familiaux	0,35	0,40	0,48	0,73	0,44	0,71	0,42	0,59
	Salariés permanents hors cadre familial	0,04	0,03	0,15	0,12	0,78	0,77	0,32	0,25
	Ensemble des actifs permanents	1,41	1,44	1,76	1,93	2,79	2,95	1,97	1,99
Nombre d'UTA par actif permanent	Chefs d'exploitation et coexploitants	0,40	0,36	0,84	0,87	0,91	0,93	0,74	0,70
	Conjoints non coexploitants	0,29	0,29	0,49	0,59	0,53	0,64	0,44	0,51
	Autres actifs familiaux	0,27	0,26	0,38	0,39	0,46	0,47	0,39	0,39
	Ensemble des aides familiaux	0,28	0,28	0,45	0,51	0,50	0,58	0,42	0,46
	Salariés permanents hors cadre familial	0,76	0,75	0,73	0,74	0,85	0,86	0,83	0,84
	Ensemble des actifs permanents	0,38	0,35	0,72	0,73	0,83	0,83	0,68	0,65
Nombre d'UTA par exploitation	Chefs d'exploitation et coexploitants	0,41	0,37	0,95	0,95	1,43	1,36	0,91	0,81
	Conjoints non coexploitants	0,07	0,08	0,15	0,25	0,14	0,28	0,12	0,19
	Autres actifs familiaux	0,03	0,03	0,07	0,11	0,08	0,13	0,06	0,08
	Ensemble des aides familiaux	0,10	0,11	0,22	0,36	0,22	0,41	0,18	0,27
	Salariés permanents hors cadre familial	0,03	0,02	0,11	0,09	0,66	0,67	0,26	0,21
	Ensemble des actifs permanents	0,54	0,50	1,28	1,40	2,31	2,44	1,35	1,29
	Main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle	0,02	0,02	0,09	0,08	0,38	0,42	0,16	0,14
ETA - Cuma	0,00	0,00	0,02	0,01	0,05	0,03	0,02	0,01	
	Ensemble des actifs agricoles	0,56	0,52	1,39	1,49	2,74	2,89	1,53	1,44
Part des salariés (en %)	Chefs d'exploitation et coexploitants	0,5	0,5	1,5	1,1	3,2	3,1	1,9	1,5
	Conjoints non coexploitants	0,7	0,3	3,5	1,3	18,9	9,3	7,5	3,4
	Autres actifs familiaux	1,3	0,8	5,0	2,5	19,9	13,3	10,0	5,5
	Ensemble des aides familiaux	0,9	0,5	4,0	1,8	19,3	10,8	8,4	4,2
	Ensemble des actifs permanents	3,2	2,4	10,7	7,5	32,7	30,4	19,0	14,6

Champ : ensemble des exploitations agricoles de France métropolitaine.

Source : SSP - Agreste - Recensements agricoles

> du statut des exploitants en termes de protection sociale. Représentant 17 % des hommes et 28 % des femmes, la part des plus de 60 ans, non négligeable, témoigne sans doute d'une plus grande précarité statutaire des femmes. Ce phénomène et la pratique de « reprise » de l'exploitation par la conjointe lors du départ à la retraite du conjoint, ou son décès, peuvent expliquer aussi que l'âge moyen des femmes chefs et coexploitantes est de 4 ans supérieur à celui de leurs homologues masculins.

62 % des exploitants à temps complet

Une part importante des actifs permanents travaille sur l'exploitation à temps partiel. 21 % des chefs d'exploitation et coexploitants travaillent moins d'un quart

de temps, 62 % sont à temps complet. Ils étaient respectivement 23 % et 55 % en 2000. Au total, en 2010, leur volume de travail est de 0,74 UTA par actif permanent en moyenne. L'implication au travail sur l'exploitation est moindre pour les aides familiaux : ils ne sont que 19 % à travailler à temps complet et apportent, en moyenne, un volume de travail équivalent à 0,42 UTA par actif. L'activité agricole à temps plein, et en qualité de salarié, est toutefois plus répandue dans les grandes exploitations. En dix ans, à taille d'exploitation égale, la contribution au travail sur l'exploitation des actifs familiaux, sauf dans les petites exploitations. Ainsi, pour les exploitations de taille moyenne par exemple, le ratio

UTA par actif permanent des chefs d'exploitation et coexploitants passe de 0,87 en 2000 à 0,84 en 2010 (et de 0,51 à 0,45 pour les aides familiaux). Les salariés permanents non familiaux travaillent plus fréquemment à temps complet. C'est le cas de 65 % d'entre eux, soit 3 points de plus qu'il y a dix ans.

1,5 unité de travail annuel par exploitation

L'ensemble des actifs permanents apporte, annuellement, un volume de travail correspondant à 661 000 UTA en 2010. En moyenne, cela représente 1,35 UTA par exploitation dont 0,91 UTA pour les chefs d'exploitations et coexploitants, 0,18 UTA pour les aides familiaux et 0,26 UTA

>

> volume de travail par exploitation fourni par les travailleurs saisonniers ou occasionnels, très variable selon l'orientation technique de l'exploitation, s'établit à moins de 0,2 UTA par exploitation. Les travaux agricoles externalisés représentent l'équivalent de moins de 0,1 UTA par exploitation. Ils concernent essentiellement les exploitations viticoles et les grandes cultures. Au total, l'ensemble de ces acteurs apportent un volume de travail égal à 1,53 UTA par exploitation, soit 6 % de plus qu'il y a dix ans. Cette progression est entièrement imputable à un déplacement de la structure des exploitations vers les plus grandes, ces dernières utilisant plus de travail par exploitation que les plus petites. En effet, à taille d'exploitation égale, le volume global de travail par exploitation diminue, dénotant ainsi une amélioration de leur productivité. Par ailleurs, les exploitations font également appel à des services de remplacement durant les congés des chefs d'exploitation ou pour d'autres motifs, soit par emploi direct ou en faisant appel à des organismes de remplacement, des Cuma ou d'autres prestataires.

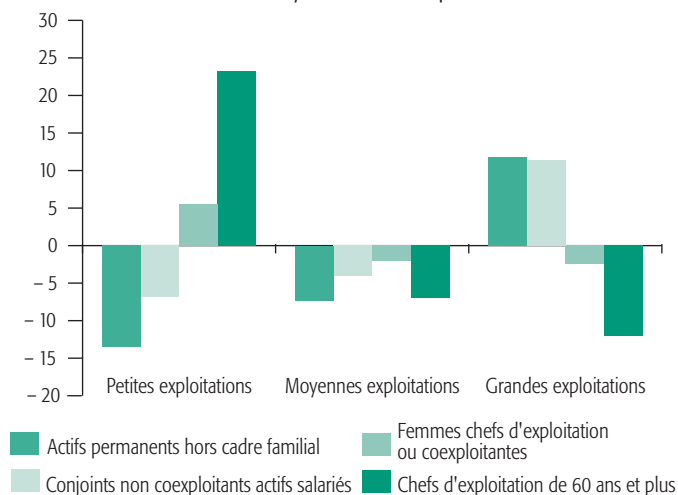
Des caractéristiques de main-d'œuvre différentes selon le type d'exploitation

Les grandes exploitations occupent, en moyenne, près d'un

actif de plus que la moyenne des exploitations. La surreprésentation des actifs concerne alors les salariés permanents hors famille de l'exploitant. Le salariat >

Chefs d'exploitation : une population plus âgée et plus féminine dans les petites exploitations

Principales caractéristiques des actifs agricoles selon la taille de l'exploitation en 2010
Écarts à la moyenne toutes exploitations



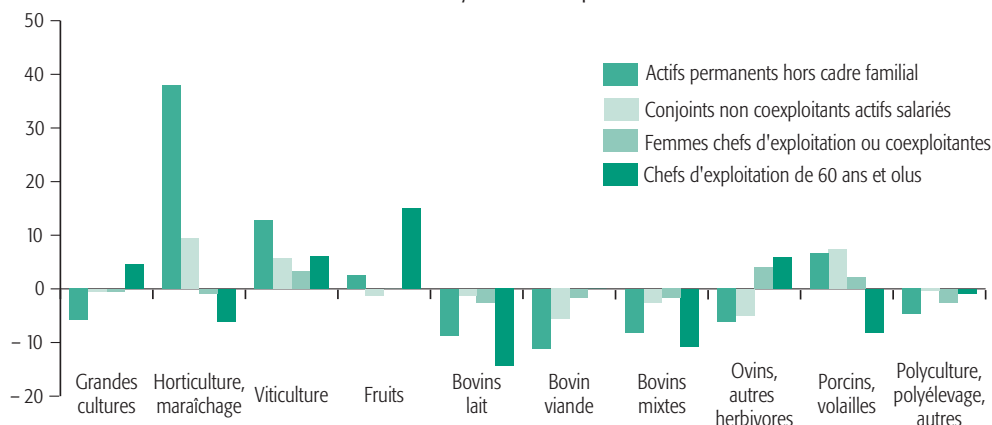
Mode de lecture : la part des actifs permanents hors famille de l'exploitant est de 16 % pour l'ensemble des exploitations agricoles. Elle est de 28 % dans les grandes exploitations. C'est donc 12 points de plus. C'est cet écart qui est représenté dans ce graphique.

Champ : ensemble des exploitations agricoles de France métropolitaine.

Source : SSP – Agreste – Recensement agricole 2010

Des salariés permanents agricoles plus fréquents dans le maraîchage et la viticulture

Principales caractéristiques des actifs agricoles selon l'orientation technique de l'exploitation en 2010
Écarts à la moyenne des exploitations



Mode de lecture : la part des actifs permanents hors famille de l'exploitant est de 16 % pour l'ensemble des exploitations agricoles. Elle est de 54 % dans les exploitations horticoles et maraîchères. C'est donc 38 points de plus. C'est cet écart qui est représenté dans ce graphique.

Champ : ensemble des exploitations agricoles de France métropolitaine.

Source : SSP – Agreste – Recensement agricole 2010

> des actifs familiaux, en progression, est également plus répandu. Dans les petites exploitations, la part du travail fourni par les aides familiaux est plus forte, en l'absence très souvent de salariés agricoles. Les chefs des moyennes et grandes exploitations sont souvent plus jeunes que ceux des petites. Les disparités d'emploi de la main-d'œuvre agricole se retrouvent également, de façon marquée, selon l'orientation technique agricole de l'exploitation (Otex). Ainsi, les exploitations maraîchères et horticoles occupent, en moyenne, 1,7 actif permanent (et 2,4 UTA) de plus que la moyenne des exploitations agricoles. L'emploi de salariés permanents mais

aussi de travailleurs saisonniers ou occasionnels est en effet plus répandu dans ce type d'exploitation. Cette caractéristique se retrouve, mais de façon moins marquée, dans la viticulture. Dans les exploitations fruitières, l'emploi de travailleurs saisonniers ou occasionnels est prédominant. La part du travail annuel de cette catégorie d'actif, mesurée en nombre d'UTA, est 30 % supérieure à celle d'une exploitation moyenne. Dans l'élevage, où les petites exploitations sont largement majoritaires, la main-d'œuvre est essentiellement familiale. La contribution aux travaux agricoles de chaque membre de la famille de l'exploitant, quel que soit le degré de

parenté, est plus fréquente. Les femmes, en qualité d'exploitante ou de coexploitante, sont particulièrement bien représentées dans la viticulture et l'élevage hors élevage bovins. Les chefs d'exploitation les plus jeunes sont proportionnellement plus nombreux dans l'élevage bovin et le maraîchage que dans les autres types d'exploitations.

Laurent Zins

SRISE Lorraine

Isabelle Dorese, Patrice Delattre

et François Letoublon

SRISE Nord – Pas-de-Calais

Marie-Sophie Dedieu,

Gisèle Giroux et José Masero

SSP

Définitions

■ Unité de travail annuel (UTA)

Le volume de travail utilisé par les exploitations agricoles est exprimé en unité de travail annuel (UTA). Il s'agit d'une mesure en équivalent temps complet du travail fourni par les actifs sur l'exploitation (les chefs d'exploitations et coexploitants, les personnes de la famille, les salariés permanents, les salariés saisonniers) et par les entreprises de travaux agricoles et les coopératives d'utilisation de matériel agricole intervenant sur l'exploitation. Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles.

■ Temps de travail des actifs permanents

Le temps de travail sur l'exploitation des actifs permanents est recueilli par tranche de quarts de temps, avec pour minimum moins d'un quart de temps et pour maximum un temps complet par actif. La quotité de temps affectée à chaque actif permanent est prise en compte pour le calcul des unités de travail agricole selon la correspondance suivante :

- le temps partiel correspondant à moins d'un quart de temps est équivalent 0,125 UTA
- le temps partiel compris entre un quart et moins d'un demi-temps est équivalent à 0,375 UTA
- le temps partiel compris entre un demi-temps et moins de trois quarts de temps est équivalent à 0,625 UTA
- le temps partiel compris entre trois quarts et moins d'un temps plein est équivalent à 0,875 UTA
- le temps complet est équivalent à 1 UTA.

■ Volume de travail

Travailleurs saisonniers ou occasionnels

Pour chaque personne ayant travaillé sur l'exploitation durant la campagne 2009-2010, le travail est comptabilisé en nombre d'heures, de jours, ou de mois de travail. La quantité de travail est ensuite recalculée en nombre d'UTA.

Travail effectué par du personnel d'entreprises (ETA) ou de Cuma (hors remplacement)

Le travail est comptabilisé en nombre de journées fournies à l'exploitation au cours de la campagne 2009-2010 (1 journée équivaut à 7 heures en 2010, à 8 heures en 2000). La quantité de travail est ensuite recalculée en nombre d'UTA.

Travail effectué par les services de remplacement (pour congé, formation... du chef d'exploitation ou du coexploitant)

Le travail est comptabilisé en nombre de journées de remplacement fournies à l'exploitation au cours de la campagne 2009-2010 (1 journée équivaut à 7 heures en 2010, à 8 heures en 2000). La quantité de travail est ensuite recalculée en nombre d'UTA. Ce service n'est pas comptabilisé dans le volume de travail des exploitations agricoles, pour éviter les doubles comptes.

L'externalisation de travaux agricoles ne concerne pas que les grandes cultures

■ Si, entre 2000 et 2010, la part des exploitations ayant recours à des Entreprises de Travaux Agricoles (ETA) est restée stable, à hauteur de 50 %, le nombre moyen de jours de recours est passé, pour les exploitations concernées, de 5 à 10 jours. Ceci est en partie lié à l'augmentation structurelle de la taille des exploitations agricoles.

■ Bien que le volume de travail réalisé par les ETA pour les exploitations agricoles ait plus que doublé, cela représente encore une faible part du volume total de travail agricole : 1,4 % en 2010 (0,7 % en 2000). Rapporté au volume de travail réalisé par les salariés permanents agricoles non familiaux, cela représente néanmoins 8 % du total (5 % en 2000).

■ Les grandes exploitations ont davantage recours aux services des ETA, c'est le cas de près de 70 % d'entre elles en 2010 pour 15 jours de recours par an en moyenne. La progression du recours aux services des ETA concerne essentiellement les exploitations viticoles et de grandes cultures.

■ En viticulture, on observe à la fois une hausse des exploitations viticoles concernées par le recours aux ETA (45 % en 2010 contre 38 % en 2000) et de la part de travail des ETA réalisée pour cette production (2,8 % en 2010 contre 1,2 % en 2000). La viticulture devient ainsi la production la plus utilisatrice, en volume, du travail des ETA (c'était les grandes cultures en 2000). L'externalisation concerne notamment les travaux à façon et le développement des machines à vendanger. En moyenne, les exploitations viticoles ayant recours aux ETA les utilisent 28 jours par an (et 47 jours pour les grandes exploitations viticoles concernées). Pour 850 exploitations viticoles sur 70 000, la part du travail effectuée par des ETA représente plus de la moitié du travail de l'exploitation, avec en

moyenne 325 jours de travaux externalisés. En 2000, cela concernait 250 exploitations sur 97 700.

■ En grandes cultures, la part des exploitations ayant recours aux ETA progresse légèrement entre 2000 et 2010 (62 % en 2010 contre 58 % en 2000) tout comme la part de travail des ETA réalisée dans cette production (2,7 % contre 1,6 %). L'augmentation en volume du recours aux ETA est due à une augmentation du nombre de jours de recours aux ETA : 10 jours en moyenne par an pour les exploitations concernées en 2010 (15 jours dans le cas des grandes exploitations), contre 6 jours en moyenne en 2000. Pour 1 500 exploitations spécialisées en grandes cultures, sur un total de 118 750, le recours aux ETA représente plus de 50 % du volume de travail total de l'exploitation, avec en moyenne 109 jours de travaux réalisés. En 2000, cela concernait 700 exploitations sur 125 800.

■ Enfin, le recours aux ETA est toujours très répandu en bovin lait, où il concerne près de 80 % des exploitations en 2010. C'est la même proportion qu'en 2000. Le nombre de jours de travail reste toutefois limité : 5 jours en moyenne pour 2010 contre 4 jours en 2000.

■ L'externalisation de travaux peut aussi passer par le recours aux services des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole, mais la part des exploitations concernées est faible et stable à 8 %. Cela ne représente que 0,1 % du volume de travail agricole, en 2000 comme en 2010. Le recours aux Cuma, en effet, concerne plutôt la mobilisation d'équipements, leur utilisation étant assurée par la propre main-d'œuvre des exploitations agricoles.

Un service de remplacement principalement utilisé par les éleveurs

■ Sur la campagne agricole 2009-2010, plus de 29 000 exploitations moyennes ou grandes, soit 9 % de l'ensemble, ont eu recours au service de remplacement pour congés, au sens large, de leurs chefs ou coexploitants. Ce service peut répondre à un besoin ponctuel lié à un problème de santé, un accident, un congé de maternité ou paternité, une période de formation, une prise de responsabilité, un simple week-end ou des vacances. Au total, cela représente un volume de 530 000 journées de travail et 2 300 unités de travail annuel (UTA). Cela correspond à 18 jours en moyenne dans l'année, soit l'équivalent de 4 % du volume de travail sur ces exploitations. Le recours au remplacement est marginal parmi les petites exploitations : moins de 0,5 % des unités y font appel pour 2 % du volume global de travail.

■ Neuf fois sur dix, ces prestations sont assurées par un organisme de remplacement. Les services de remplacement, initiés dans les années 1970, et fédérés désormais au sein du réseau « Service de Remplacement France » ont pour vocation d'apporter un service de proximité aux exploitations confrontées à une absence du chef ou d'un coexploitant, d'un conjoint ou d'un aide familial, quelle qu'en soit la raison. D'autres modes de remplacement existent, comme l'emploi direct ou le recours à une Cuma ou encore une entreprise d'intérim.

■ La contrainte de présence des agriculteurs est très étroitement liée à la présence d'animaux sur l'exploitation. La quasi-totalité des exploitants faisant appel à ce service sont des éleveurs et près d'un sur deux est spécialisé bovins lait. Les plus fortes proportions d'utilisateurs se retrouvent parmi les unités orientées bovins lait ou élevage porcin. Cela explique un taux de recours deux à trois fois supérieur à la moyenne nationale dans les régions Pays de la Loire, Bretagne, Basse-Normandie et Franche-Comté qui regroupent plus de la moitié des unités concernées.

■ Les formes sociétaires Gaec et EARL y recourent nettement plus que les exploitations individuelles. De même l'utilisation du service de remplacement est fonction de l'âge.

■ Selon une enquête de l'Insee de 2004, les agriculteurs constituent la catégorie prenant le moins de vacances : seuls 40 % d'entre eux contre 65 % pour l'ensemble de la population. Par ailleurs, la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006 a mis en place le service de remplacement pour congés (au sens vacances, temps libre), combiné avec un crédit d'impôt. Cette mesure tend à favoriser la prise de congés et permet donc d'améliorer les conditions de vie et de travail des exploitants agricoles. Sept fois sur dix, l'exploitation a pu bénéficier de ce dispositif réduisant les coûts en 2009 ou 2010.